

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmis au représentant de l'Etat

Le 19 décembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013**

**2013 DEVE 201** Attribution de la dénomination « square Philippe Farine » au square du mail Gatbois, situé 12, passage Gatbois (12<sup>ème</sup>).

**M<sup>me</sup> Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « square Philippe Farine » au square du mail Gatbois, situé 12, passage Gatbois (12<sup>ème</sup>) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

La dénomination « square Philippe Farine » est attribuée au square du mail Gatbois, situé 12, passage Gatbois (12<sup>ème</sup>).